

# Sautron

AVRIL 2012 > n° 192 > [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)

magazine

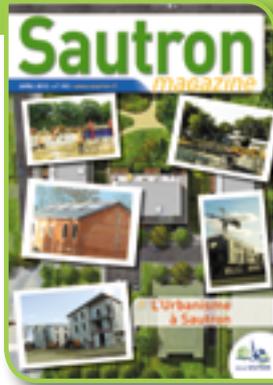


> **L'Urbanisme  
à Sautron**

# Sommaire

## Dossier

4



Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le site internet et les coordonnées de la Mairie

► **Mairie de Sautron**  
14 rue de la Vallée  
BP 60045 • 44880 Sautron  
Tél. : 02 51 77 86 86  
Site officiel : [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr)  
[mairie@sautron.fr](mailto:mairie@sautron.fr)

► **Service Administration générale**  
14 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 86  
Ouvert au public :  
du lundi au vendredi 8h30-12h30  
et 13h30-17h15  
Le samedi 9h-12h (état-civil)

► **Service Famille, Sport culture et Vie Sociale**  
6 rue de la Mairie  
Tél. : 02 51 77 86 97 ou 86 98 ou 86 96  
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et  
13h30-17h15  
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

Au sein de ce service,  
**le service Sport-Culture est ouvert au public :**

- Lundi de 9h à 12h15
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
- Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15

► **Service Urbanisme et Patrimoine**  
23 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 94  
Ouvert au public :  
du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15  
Au sein de ce service, **le service urbanisme est ouvert au public :**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
- mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

► **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**  
25 rue de la Vallée  
Tél. : 02 51 77 86 89

► **Service communication**  
25 rue de la Vallée  
Tél. 02 51 77 88 42

► **Bibliothèque municipale**  
33 rue de la Vallée  
Tél. : 02 40 63 52 21



## L'Urbanisme à Sautron

Informations municipales

7



Europe infos

10



Nantes Métropole

11



Vie économique - Finances

12



Environnement  
Cadre de Vie

13



Vie Sociale

15



Enfance-Jeunesse

16



Culture et Manifestations

17



Etat-civil

19



Un peu d'histoire

20

Agenda

22



## Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron

mariececile.gessant@sautron.fr

### 3 questions à Marie-Cécile Gessant...

► **Le budget de la commune vient d'être voté et indique une hausse des taux des impôts à Sautron, de 1,5 % pour la taxe d'habitation, de 2,5 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 1,5 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Pourquoi ces augmentations ?**

Je tiens d'abord à dire que ce budget est un budget prudent mais dynamique.

La crise hélas perdure et des incertitudes persistent sur l'évolution des coûts et des dotations que percevra la commune notamment de la part de collectivités comme Nantes Métropole. Aussi nous avons choisi la prudence, ce qui se traduit entre autres par des dépenses de fonctionnement maîtrisées et par de la prévoyance en terme de recettes pour l'action communale. Ce budget se veut également dynamique car cette gestion rigoureuse des deniers publics qui le caractérise, alliée à une pression fiscale très modérée nous permettra d'atteindre les objectifs du programme pour lequel nous avons été élus, comme cette année le réaménagement de l'EPB en salle de spectacle, mais aussi de maintenir et de développer la qualité des services qu'attend la population de notre part. Il nous permettra aussi de conserver l'importance des subventions versées aux associations et de maintenir de bons niveaux d'investissements qui soutiennent l'économie locale. Pour revenir plus précisément à cette légère augmentation des impôts, les Sautronnais bénéficieront encore de l'un des taux d'imposition les plus faibles de l'agglomération, elle se justifie donc par notre volonté d'agir et de tenir nos engagements tout en ayant la capacité de faire face à l'inflation et à de nouvelles dépenses, comme le passage obligatoire à 20 % de produits BIO dans la restauration scolaire ou encore la création réglementaire d'une cuisine au multi-accueil. Nous procédons donc à un petit réajustement fiscal pour être sûr de pouvoir assurer des services plus solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de notre commune.

Mais que les contribuables se rassurent, comme ils pourront le découvrir dans ce magazine, nous avons bâti un budget cohérent avec une imposition qui n'impliquera qu'un léger effort de quelques euros par mois, ce qui est là aussi conforme à nos engagements de campagne. Pour bien illustrer mes propos, une hausse de 1,5 % des taux signifie par exemple que le taux de la taxe d'habitation passera de 14,56 % à 14,78 % ce qui est pour le moins très raisonnable.

► **Les constructions de logements s'accroissent depuis quelques années et certains s'inquiètent de leur ampleur et de leurs éventuels impacts négatifs sur la commune. Quel est votre analyse de la situation ?**

Il faut bien distinguer tous les aspects de ce phénomène. Au préalable, et pour ceux qui imputeraient cette évolution exclusivement à la politique urbaine municipale, plus des ¾ de ces programmes de construction relèvent d'initiatives privées et non de la municipalité. Nous n'intervenons, et ne pouvons intervenir, que dans le fait de veiller à la stricte conformité de ces projets avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU). A partir du moment où c'est le cas, nous ne pouvons pas refuser les permis de construire. Cependant, la Mairie négocie et « pèse » de tout son poids pour que ces programmes, au-delà des règles du PLU, s'intègrent au mieux dans l'environnement architectural et naturel des voisinages et pour qu'ils répondent à notre souhait de développer une réelle mixité

sociale, notamment en y intégrant systématiquement des logements relevant du locatif social.

Dans ses initiatives, notamment rue de Bretagne et sur le quartier Beausoleil, la Mairie est garante de la préservation de l'esprit « ville à la campagne » que nous apprécions tous. Pour davantage renforcer son contrôle sur les initiatives des promoteurs et être en meilleure capacité de maintenir la qualité du paysage urbain de Sautron, sur le plan de l'habitat, des déplacements et des stationnements, la Municipalité a récemment commandité une « étude urbaine » dont les préconisations seront intégrées dans le cadre de la procédure de modification du PLU actuellement en cours. La commune aura donc plus de moyens réglementaires pour assurer aux Sautronnais un développement urbain harmonieux et un cadre de vie convivial et préservé. Pour ma part, je crois que ces nouvelles constructions et les apports induits de nouveaux habitants - on peut espérer compter plus de 2000 habitants supplémentaires d'ici 3 à 4 ans - sont une vraie chance pour Sautron, dont la population stagnait depuis de longues années. La ville pourra ainsi bénéficier de nouvelles familles, si indispensables entres autres pour la préservation de nos classes d'écoles et, d'une façon plus générale, d'un impact positif sur son dynamisme économique et social. Tout est mis en œuvre par la municipalité pour aller dans ce sens, celui d'un avenir concerté, solidaire, équilibré, durable et plein de prometteuses perspectives. J'invite à cet égard et d'ores et déjà tous les Sautronnais qui désirent s'informer, et pour certains se rassurer, à participer à la grande **réunion publique sur l'urbanisme à Sautron** que nous organisons **le 22 mai prochain à 20 h** à l'Espace Phellipes Beaulieux.

► **Où en est-on de l'Agenda 21 à Sautron lancé en 2011 ?**

Notre Agenda vient de prendre sa vitesse de croisière. Après le diagnostic communal réalisé l'an dernier, nous entrons dans la deuxième phase de l'Agenda 21 qui consiste à définir une stratégie globale et à élaborer un programme d'actions concrètes en faveur du développement durable tant sur ses aspects environnementaux, que sociaux et économiques.

La Municipalité a choisi pour son expérience et sa reconnaissance le cabinet AD3E pour mener à bien cette mission avec la participation souhaitée et espérée de tous, élus, habitants, acteurs locaux, entreprises et agents communaux. C'est pourquoi tout au long de l'année, des forums publics et des ateliers thématiques seront ouverts à tous les Sautronnais pour recueillir les avis et les idées qui permettront de déterminer les actions pertinentes favorisant un développement durable et équilibré du territoire communal. Je donne donc déjà un premier grand rendez-vous à toutes celles et ceux qui souhaitent agir en citoyen responsable pour l'avenir de Sautron au **Forum de lancement de l'Agenda 21** qui se tiendra **le mercredi 4 avril à partir de 17h30** à l'Espace de la Vallée.

La Mairie entreprend une grande étape de sensibilisation et d'actions en s'engageant résolument dans ses pratiques en interne comme en externe pour l'Agenda 21. Mais j'insiste sur le fait qu'au-delà de cette mobilisation municipale, la réussite de cette opération est bien aussi l'affaire de toutes et tous dans son implication à la construction de l'Agenda et dans ses comportements au quotidien. Nous le devons aux générations futures et la ville de Sautron de demain ne peut se construire qu'ensemble aujourd'hui...



Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel  
d'information municipale  
N°192 • Avril 2012

Directeur  
de la publication :  
**Marie-Cécile GESSANT**  
Mairie de Sautron  
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :  
Ville de Sautron,  
La Contemporaine

Tirage :  
3400 exemplaires

Dépôt légal :  
A parution

N° ISSN :  
1268-4562

Création, réalisation  
et impression sur du  
papier 100% écologique,  
composé de fibres  
recyclées pour 60 %  
et de fibres issues de  
bois provenant de forêts  
gérées durablement  
avec des encres à base  
végétale par :

LA CONTEMPORAINE  
Imprimerie  
Labellisée **IMPRIM'VERT**  
Certifiée **PEFC**  
STE-LUCE/LOIRE  
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT



> Urbanisme

## L'urbanisation à Sautron : progrès ou menace ?

Depuis environ 3 ans, et c'est particulièrement visible en ce moment avec tous les chantiers en cours le long de la rue de Bretagne, les constructions de logements se multiplient à Sautron et suscitent de nombreuses interrogations de la part de certains Sautronnais qui y voient même parfois une menace pour l'identité de la ville et pour sa convivialité, notamment en terme de circulation automobile, du fait de l'accroissement prévisible de la population.

Les avis sont partagés et les débats souvent passionnés. Sautron Magazine fait le point sur la politique d'urbanisme de la Municipalité en précisant le rôle de chacun des acteurs du développement urbain.

### Le processus d'une mutation de propriété

La décision de vente d'un bien immobilier revient bien évidemment entièrement à son propriétaire. En particulier, le choix de l'acheteur ne dépend que du vendeur et il est rare qu'il ne choisisse pas l'offre la plus élevée qui lui sera faite. Si l'acheteur est un particulier, il ne peut offrir-et payer-que le « prix du marché ». Un promoteur immobilier peut avoir des raisons d'offrir sensiblement plus, compte tenu du nombre important de logements qu'il vendra plus tard. Chacun peut d'ailleurs s'interroger en conscience sur ce

qu'il ferait devant une telle offre... A noter : près de 80 % des ventes à des promoteurs ou constructeurs depuis 2008 sont des transactions privées et ne relève pas d'initiatives de la Municipalité. On ne peut donc pas parler d'un « bétonnage » municipal comme certains le pensent.

### Le rôle des collectivités locales

Elles n'interviennent pas dans la phase d'achat, sauf si elles exercent un droit de préemption. La Municipalité intervient en revanche dans la délivrance des permis de construire, et agit au travers de ses initiatives de programme de construction dans le cadre stricte de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains).

### Que dit la loi ?

L'esprit de la loi SRU est la densification et comporte suite au Grenelle Environnement un volet développement durable. L'habitat doit être concentré dans les zones déjà urbanisées pour mieux protéger les zones naturelles ou agricoles. **Les SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et les PLU (Plan Local d'Urbanisme) en sont les déclinaisons régionales et locales.** A noter : une demande de permis de construire ne peut être refusée si elle respecte les règles du PLU, c'est pourquoi la Municipalité ne peut empêcher telle ou telle construction simplement selon son bon vouloir.



La loi impose par ailleurs un quota de logements sociaux. A cet égard la Municipalité rattrape progressivement et dans la mesure du raisonnable son retard : la part des logements sociaux qui était de 7,8% en 2008 sera de 11,2% à la fin de l'année. Chaque programme de construction comporte au moins 20 % de logements sociaux tels qu'imposés par la loi - voire jusqu'à 30 % sur certains programmes.

### Que fait la municipalité ?

Elle respecte la loi dans tous ses programmes (comme pour les logements du futur EHPAD par exemple) et elle **veille au respect du PLU** pour toutes les demandes de permis de construire.

Au-delà, quand un programme privé, bien que conforme aux règles d'urbanisme du PLU, présente des risques de mauvaise intégration architecturale dans le voisinage ou de dénaturation d'un quartier, elle use de toute sa persuasion pour que les projets s'intègrent cependant au mieux dans l'esprit sautronnais : limitation des hauteurs, harmonies des façades, maintien ou création d'espaces verts... C'est une démarche qui demande de la ténacité et parfois d'âpres négociations car elle ne peut s'appuyer sur aucune base légale et ne peut déboucher que sur des accords de gré à gré. C'est ce qui arrive le plus souvent et la majorité des constructions est conforme à la volonté municipale de garder à Sautron ses qualités résidentielles.

Pour encore mieux contrôler les initiatives des promoteurs et être en meilleure capacité de maintenir et améliorer le paysage urbain de Sautron, sur le plan de l'habitat, des déplacements et des stationnements, la Municipalité a commandité **une « étude urbaine »** dont les préconisations seront intégrées dans le cadre de la procédure



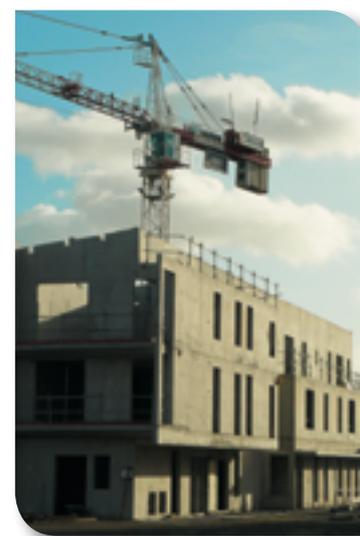
de modification du PLU actuellement en cours. A court terme, ce nouveau PLU donnera à la commune **plus de moyens règlementaires pour accompagner un développement urbain** harmonieux tout en pouvant assurer aux Sautronnais un cadre de vie préservé, avec par exemple la limitation drastique des hauteurs des bâtiments et l'imposition d'un recul important vis-à-vis de la rue de Bretagne pour toutes nouvelles constructions afin d'en casser l'effet « couloir ».

### Une ville qui ne grandit pas, régresse...

Comme on peut le voir à travers tous ces éléments, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure de l'impact des nouvelles constructions. Sautron n'est pas, et ne sera pas, « défigurée » comme peuvent le craindre certains grâce à la vigilance constante de la Municipalité. Loin d'être le fruit d'une urbanisation « incontrôlée » et une quelconque menace pour l'identité de la ville, cette offre nombreuse et diversifiée de nouveaux logements, gérée directement dans le cas des projets publics ou suivie rigoureusement et autant que faire se peut par la commune dans le cadre des opérations privées, est un progrès et une chance pour Sautron. Elle permettra en effet d'augmenter le nombre d'habitants, et ce, particulièrement en attirant de jeunes familles

par le biais du développement du logement social et des logements en accession abordable, ce qui est le gage de **gain de vitalité** pour nos écoles (qui pourront maintenir leurs classes) et, plus globalement, l'accueil rendu possible de nouveaux arrivants soutiendra l'économie locale. Aujourd'hui, compte tenu de l'ensemble des constructions en cours ou à venir, soit la livraison d'ici 3 à 4 ans d'environ 1 000 nouveaux logements, et compte tenu de la moyenne des résidents par logement, soit 2,29 personnes, Sautron peut espérer compter sur le bénéfice de 2 290 habitants supplémentaires dans ses murs.

Cette dynamique urbaine et sociale retrouvée, alliée à une municipalité qui mène une politique d'urbanisme raisonnable et attentive en veillant sans concession au respect de l'intérêt général et du cadre de vie sautronnais, l'esprit « ville à la campagne » si apprécié dans la commune, et qui anticipe la problématique des déplacements pour faire face à l'accroissement mécanique de la population dans les prochaines années, c'est le signe d'un développement durable et équilibré de Sautron dont on ne peut au contraire que se réjouir.





# Focus sur quelques grandes constructions du futur paysage urbain de Sautron...



## Opération de l'îlot de la Carrosserie - Concession d'aménagement avec la SEM Nantes Métropole Aménagement (Opération publique d'initiative et de maîtrise communales)

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| Localisation  | <b>13 à 27 rue de Bretagne</b> |
| Réalisation de logements                                    | <b>140</b>                     |
| Logements à vocation sociale                                | <b>30 %</b>                    |
| Accession à prix abordables                                 | <b>15 %</b>                    |
| Surface commerciale créée sur le site                       | <b>600 m<sup>2</sup></b>       |
| Limitation de la hauteurs des bâtiments                     | <b>de R+2 à R+3</b>            |
| Place de stationnement (2 Parkings souterrains et 1 aérien) | <b>300</b>                     |

Cette opération fait partie intégrante du développement urbain souhaité par la municipalité du secteur de la Carrosserie avec les opérations riveraines de l'EHPAD « L'Air du Temps » et de la Crèche « l'Île Mystérieuse ». Un programme de plantations spécifique sera réalisé et une placette complètera cet ensemble qui recréera sur cet ancien site industriel un cadre de vie convivial, privilégiant la circulation des piétons et des vélos.

**A noter :** par le biais d'un cahier des charges de prescriptions architecturales et de la concession d'aménagement, la municipalité maîtrise le choix des promoteurs et des projets architecturaux préalablement au dépôt des permis de construire.



## Opération Kaufman et Broad (opération privée)

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Localisation                                 | <b>9-11 rue de Bretagne</b>      |
| Réalisation de logements                     | <b>86</b>                        |
| Logements pavillonnaires                     | <b>6</b>                         |
| Logements à vocation sociale                 | <b>25 %</b>                      |
| Typologie des logements                      | <b>35 T2, 40 T3, 13 T4, 4 T5</b> |
| Limitation de la hauteurs des bâtiments      | <b>de R+1 à R+2</b>              |
| Places de stationnement (parking souterrain) | <b>148</b>                       |

Cette opération se situera entre l'EHPAD et le projet Cogédim « Les Jardins authentiques ». L'architecture choisie par le promoteur (des bâtiments en attique) permettra une bonne intégration dans l'environnement urbain existant ou en cours de construction. L'aspect paysager a été privilégié dans ce projet avec la plantation d'arbre et d'arbustes.



## Opération « Les Jardins Authentiques » Cogédim (opération privée)

|  |   |
|--|---|
| Localisation   | <b>3-5-7 rue de Bretagne</b>                          |
| Réalisation de logements                                   | <b>133</b>  |
| Logements à vocation sociale                               | <b>25 %</b>   |
| Logements collectifs                                       | <b>123</b>  |
| • dont logements sociaux                                   | <b>35</b>   |
| Pavillons  | <b>10</b>   |
| • dont accession abordable                                 | <b>4</b>  |
| Typologie des logements                                    | <b>43 T2, 61 T3, 26 T4, 3 T5</b>                      |
| Limitation de la hauteurs des bâtiments                    | <b>R+2 à R+3 et de RDC à RDC+1 pour les pavillons</b> |
| Places de stationnement (1 parking souterrain et 1 aérien) | <b>217</b>  |

Une attention particulière a été portée pour que ce projet s'intègre parfaitement en harmonie avec les constructions riveraines, tant sur le plan de son architecture, de sa configuration de voirie et de la composition de ses espaces verts pour assurer une cohésion globale au quartier.



## > Travaux dans les bâtiments municipaux !

La municipalité engage d'ici la fin de l'année plusieurs chantiers au sein de différents bâtiments municipaux.

### 1 L'Espace Phelippes Beaulieux devient une salle de spectacle

Conformément à ses engagements, la ville de Sautron a décidé de commencer des travaux de réhabilitation de l'Espace Phelippes Beaulieux afin d'en faire une **salle de spectacle de 250 places**, adaptée et confortable pour tout type d'événements culturels. Ces travaux réalisés courant 2012 s'étaleront jusqu'au mois de novembre. Au terme de ce réaménagement intérieur, la salle bénéficiera pour les spectacles de **tribunes télescopiques de 150 places et de nouvelles loges équipées**. Le système de sonorisation va être amélioré avec l'installation d'une régie mobile, l'acoustique et l'éclairage scénique seront quant à eux renouvelés.

En outre le mobilier, les rideaux d'occultation ainsi que le parquet seront remplacés et la toiture refaite à neuf. Le montant total de cet aménagement s'élève à **384 000 €** (dont 100 000 € pris sur le budget 2011 pour les travaux de couverture).

### 2 Du changement dans la cuisine de la Vallée

L'offre de location des salles municipales s'étoffe. Désormais l'Espace de la Vallée va pouvoir **accueillir les réceptions familiales** et autres réunions d'une centaine de personnes, en proposant une salle de taille intermédiaire entre la salle de la Ferme et l'Espace Phelippes Beaulieux. Le bâtiment va connaître une extension de sa surface afin de créer une véritable cuisine, placée à l'arrière du

bâtiment. En ossature « bois », elle sera reliée par une passerelle au passage couvert menant du parking à la place de l'Eglise. La pièce qui servait alors de petite cuisine sera transformée en vestiaire. Les travaux, pour un total de **248 000 €**, débuteront à la rentrée 2012.

### 3 Parking de covoiturage, c'est sûr ça roule !

Tout nouveau, tout beau, le premier parking de covoiturage situé rue de la Vallée, devant les ateliers municipaux est désormais ouvert aux automobilistes. Cet aménagement a été réalisé dans le cadre de la sécurisation de cet axe d'entrée nord de la ville.

Ce parking a tout pour plaire : entièrement aménagées et sécurisées, les **35 places identifiées « covoiturage »** accueilleront en semaine les voitures des personnes qui partagent leur véhicule pour se rendre à leur travail. Outre cette fonction de parking privilégié, il offre pour tous un accès facilité notamment à la promenade le long de la Vallée du Cens et au parcours sportif ainsi qu'aux nombreux chemins de randonnée. Alors n'hésitez plus à stationner votre voiture dans ce lieu et agir pour l'environnement...



### >> M<sup>me</sup> le Maire entre dans l'Ordre National du Mérite

> Lors d'une cérémonie officielle en présence de personnalités locales, **Mme Gessant** Maire de Sautron a reçu le 15 mars dernier la **médaille de chevalier dans l'Ordre National du Mérite** des mains du Maire honoraire et Chevalier dans l'Ordre **François Baudry** au titre de ses 22 années de services rendus en tant qu'élue ainsi que pour sa carrière professionnelle d'infirmière et ses nombreuses années de bénévolat comme directrice d'équipe de secouristes à la « Croix Rouge ».



> **Monique Deniaud** présidente de l'association « Sautron-Sand », a reçu des mains de M<sup>me</sup> le Maire la **médaille d'argent de l'encouragement et du dévouement** pour toute son action et les heures passées bénévolement au sein de cette association humanitaire sautronnaise.



### >> Remerciements

> Le recensement de la population sautronnaise s'est déroulé du 19 janvier au 18 février. Nous tenons à remercier les 14 agents recenseurs, les deux coordonnateurs et le service population, qui ont contribué à son bon déroulement par la qualité du travail effectué, leur dynamisme, leur motivation, leur persévérance. Merci également à tous les Sautronnais pour leur contribution citoyenne et leur bon accueil aux agents recenseurs.

### >> Chasse aux œufs de Pâques

> **Rendez-vous dimanche 8 avril** pour tous les enfants de 3 à 10 ans, dans le parc de la Linière de 11h à 12h. Vous souhaitez participer à l'organisation de cette matinée, contactez la mairie au 02 51 77 86 86.

### >> Interdiction des feux de jardins

> Une circulaire interministérielle interdit dorénavant à tout particulier habitant une zone urbaine ou péri-urbaine de brûler ses déchets végétaux à l'air libre. Cette interdiction est valable toute l'année, il n'existe donc plus de période de tolérance. Chacun devra donc se débarrasser de ses déchets verts dans les déchèteries. Cette disposition fait suite à la lutte contre la pollution de l'air engagée par le Grenelle Environnement.

## ➤ Budget 2012

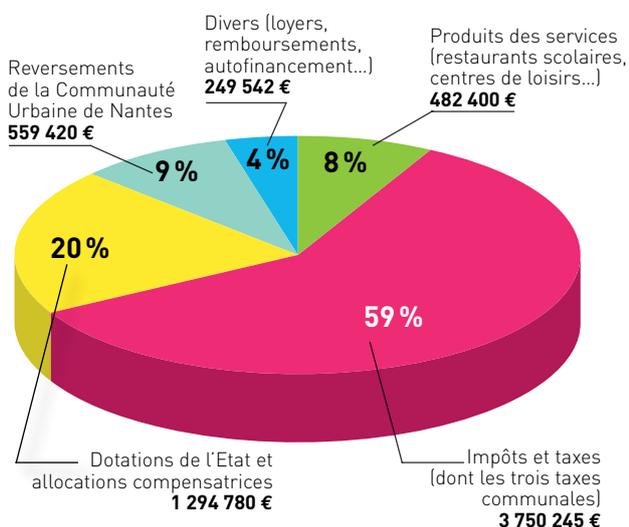
Le vote du Budget communal est un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. Il révèle ses objectifs pour les habitants, les moyens mis en œuvre pour les financer et les principaux axes de sa gestion. Le Budget 2012 présenté et voté au Conseil Municipal le 28 mars 2012 est un budget prévoyant et dynamique, allié à une fiscalité toujours raisonnable et maîtrisée. Il permettra donc de maintenir et de développer des services solidaires et de qualité aux Sautronnais tout en continuant d'investir pour un avenir durable et équilibré de la commune. Le budget 2012 s'élève à **9 882 905 €**, se décomposant en **6 336 387 €** pour le fonctionnement et **3 546 519 €** pour l'investissement.

### ➤ Budget de fonctionnement :

Conformément aux engagements pris envers la population, les taux des impôts des ménages sont revalorisés cette année de façon très modérée (+ 1,5 % pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties) et + 2,5 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties). Sautron bénéficiera encore d'un des plus faibles taux d'imposition des communes de l'agglomération.

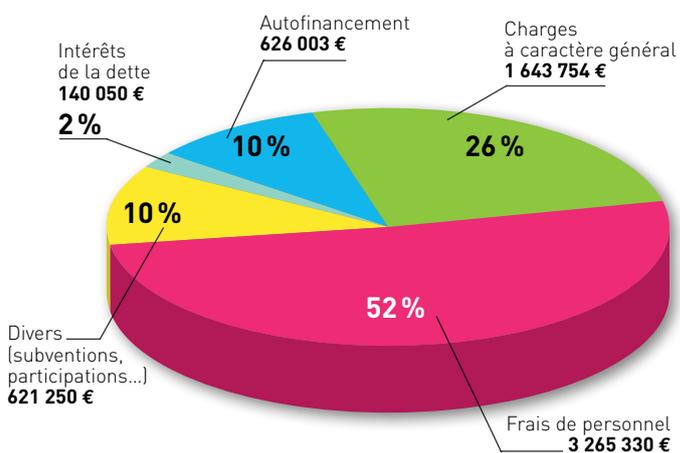
A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants, dont la valeur locative du logement se situe dans la moyenne de Sautron, soit **4 872 €**, cette augmentation, au niveau de la taxe d'habitation-part communale, représentera une contribution supplémentaire de **15 euros** par an, soit seulement **1,25 euros** par mois.

#### Recettes de fonctionnement



- Les Impôts des ménages comprennent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur propriété bâtie et la taxe foncière sur propriété non bâtie.
- Les dotations comprennent à hauteur de 873 780 € la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

#### Dépenses de fonctionnement



- Les charges de personnel prennent en compte les recrutements qui seront réalisés en 2012 dans le cadre de la réorganisation du Service Enfance Jeunesse / Vie Associative. A noter que les charges de personnel de Sautron restent en dessous de la moyenne des charges de personnel des communes de même strate de l'agglomération.
- Les charges générales comprennent, en particulier, l'élaboration d'un Agenda 21, le développement des produits BIO dans l'alimentation des enfants fréquentant la restauration scolaire, ...

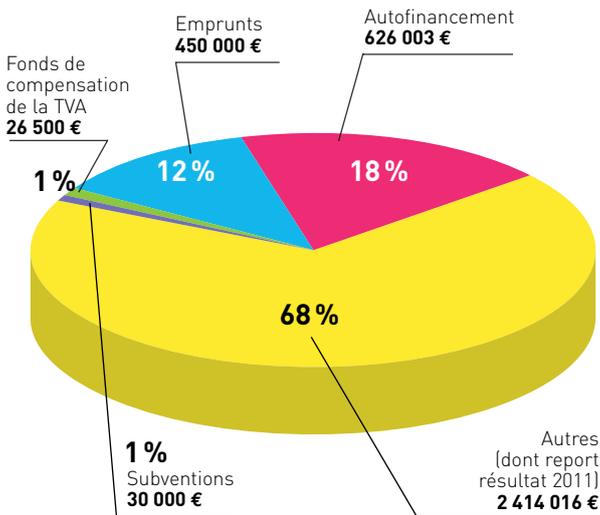
## ► Budget d'Investissement :

Outre la reconstruction des vestiaires des salles Cassiopée et Delta et le réaménagement de l'Espace Phelippes Beaulieux, cette année marquera la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux Personnes à Mobilité Réduite. A noter également la réalisation d'une cuisine à l'Espace de la Vallée et au Multi-accueil. Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux

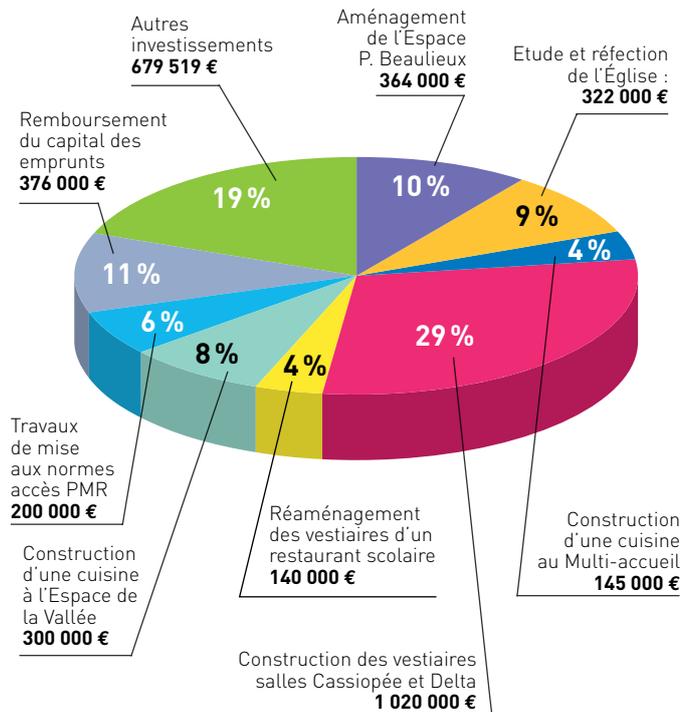
d'endettement /habitant reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate.

Sautron conserve une bonne capacité d'investissement et le taux d'endettement/habitant (560€/habitant) reste très inférieur au taux moyen d'endettement des communes de même strate (877€/habitant).

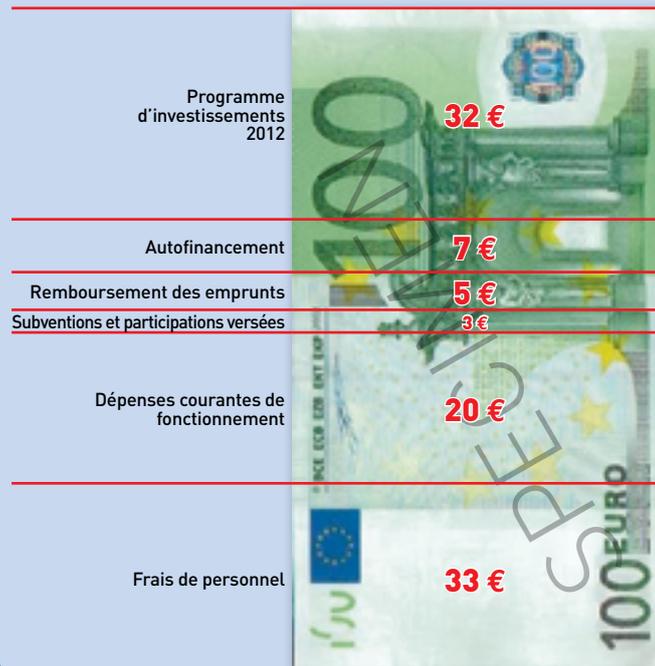
### Recettes d'investissements



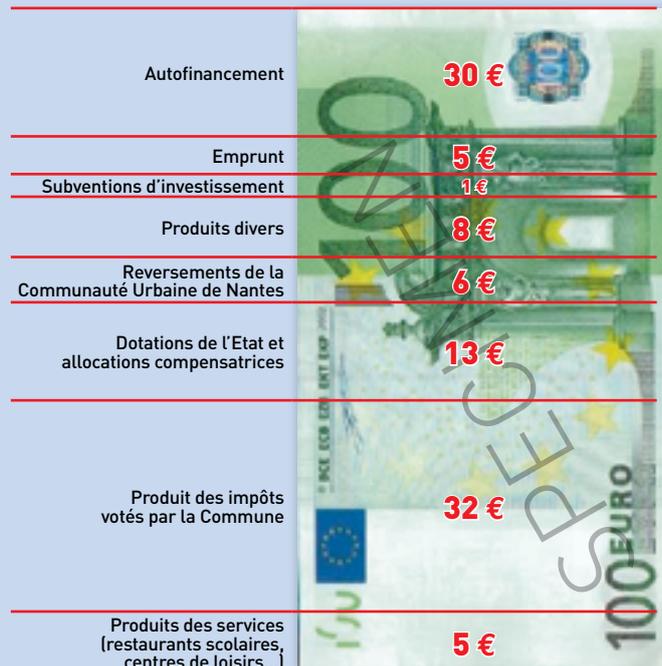
### Dépenses d'investissements



## ► Ce que fait la Ville, en 2012, avec 100 €



## ► 100 € au budget 2012, d'où proviennent-ils ?



Buenos días

Labá diena

Olá

God dag

Buongiorno

Guten Tag

Europe-Infos



L'Europe racontée aux enfants



C'est quoi l'Europe ?

L'Europe est un des cinq continents de la planète Terre avec l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie.

Le continent européen compte 40 pays dont 27 ont décidé de s'unir et de former l'Union européenne qui compte 500 millions d'habitants.



L'Europe c'est également

- Un hymne européen : « l'Ode à la Joie », issue de la 9<sup>e</sup> Symphonie composée par un musicien allemand du nom de Ludwig van Beethoven
- Un drapeau européen : 12 étoiles d'or formant un cercle sur un fond bleu azur
- Une journée de l'Europe : le 9 mai
- Une devise : « Unie dans la diversité »



- Un passeport européen de couleur bordeaux
- Une monnaie unique : l'Euro

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, 17 pays européens dont la France ont adopté cette monnaie

- 23 langues officielles appartenant à 3 grandes familles
- Langue germanique (anglais, allemand...)
- Langue romane (français, italien, espagnol...)
- Langue slave (tchèque, polonais...)

Etre citoyen européen, c'est avoir un certain nombre de droits dont celui de circuler, séjourner, étudier et travailler librement dans les pays de l'Union européenne.

Quelques chiffres

|   |               |
|---|---------------|
| Le plus long fleuve d'Europe, le « Danube »   | 2850 km       |
| La plus haute montagne de l'Europe occidentale, « Le Mont Blanc »                                     | 4810 m        |
| Le pont le plus long d'Europe, le pont routier « Vasco de Gama » à Lisbonne au Portugal               | 17 km de long |
| Le plus long tunnel ferroviaire d'Europe, le Tunnel sous la Manche qui relie la France au Royaume-Uni | 50 km de long |

Europe, une belle princesse née d'une légende grecque

Alors qu'elle joue sur la plage, Zeus roi des dieux grecs, séduit par sa beauté, tombe amoureux d'Europe. Il décide de l'enlever et se transforme en un magnifique taureau blanc. Europe s'enfuit sur le dos de l'animal qui s'élance vers le grand large et traverse la mer jusqu'à la Crète. Là, Zeus reprend sa forme humaine et épouse Europe. Ils eurent trois enfants...

Quelques personnages célèbres européens

- ABBA**, groupe de musique pop suédois
- Albert Einstein**, savant allemand
- Andersen**, écrivain danois
- Coco Chanel**, styliste française
- Marie Curie**, scientifique polonaise
- Hergé**, dessinateur belge

- Vaclav Havel**, homme politique tchèque
- Franz Liszt**, musicien hongrois
- Wolfgang Amadeus Mozart**, musicien autrichien
- Pablo Picasso**, artiste espagnol
- Léonard de Vinci**, peintre et sculpteur italien





## Le « DD » passe à table à Sautron du 1<sup>er</sup> au 7 avril !

A l'occasion de la Semaine du Développement Durable (DD), la municipalité a décidé pour la 2<sup>e</sup> année consécutive d'organiser des animations pour les écoles et des projections-débats tout public pour une sensibilisation au gaspillage et à la consommation responsable, en partenariat avec Nantes Métropole, Ecopôle et l'association Cré'alters.

Plusieurs temps forts se dérouleront sur la commune, parmi lesquels :

- ➔ **Sensibilisation au gaspillage** dans les restaurants scolaires : toute la semaine, les enfants déjeunant au restaurant scolaire étudieront par des jeux et des observations l'évolution de la quantité de nourriture qui est jetée chaque jour, sans être consommée. Un système de balance mis en place leur indiquera la quantité de ce qui a été jeté par rapport à la quantité de ce qu'ils ont réellement mangé et celle des produits préparés tout au long de la semaine.
- ➔ Les jeunes inscrits à l'Espace Jeunes participeront le mercredi 4 avril à **une visite d'un centre de tri et d'une unité de valorisation des déchets avec l'association Compostri** qui se chargera de la visite. Elle leur fera découvrir la seconde vie de nos déchets, une fois qu'ils ont été jetés à la poubelle.
- ➔ **Projection débat avec l'association Cré'Alters** : deux films de 10 minutes **mercredi 4 avril à 17h30**, à l'Espace de la Vallée autour des jardins collectifs urbains et de l'éco-construction
- ➔ **Forum de lancement de l'Agenda 21 sautronnais, le mercredi 4 avril dès 18h30 à l'Espace de la Vallée.** Le grand public découvrira les grandes étapes de la « phase 2 » de l'Agenda 21, les dates des forums et des ateliers de travail collectif pendant lesquels les Sautronnais,



► Trommel de l'usine Arc-en-Ciel, Couëron. Photothèque VEOLIA - Alexis Duclos



les élus et les agents municipaux réfléchiront ensemble aux actions de développement durable à mettre en place, sur la commune.

Cette phase de réflexion aboutira au vote final de l'Agenda 21 sautronnais, **c'est pourquoi la participation de tous est importante, dès le lancement le 4 avril.**



► Lors de cette édition, des animations dans différentes communes de la métropole permettront au public de s'informer et de découvrir comment s'impliquer davantage pour préserver notre planète.



Développement des transports en commun, réduction des déchets, tri sélectif, installation de réseaux de chaleur sont autant d'actions qui comptent pour l'environnement et pour le quotidien de chacun d'entre nous. Aussi le thème de la dixième édition de la Semaine du Développement Durable sera « **l'information citoyenne** ». L'objectif est d'aider les citoyens à devenir **des « consom'acteurs » avisés**, c'est-à-dire des consommateurs qui agissent de manière responsable dans leurs achats.

Un exemple ? En les initiant à la lecture des multiples labels existants et autres sigles importants. Durant la première semaine d'avril, plus d'une dizaine de communes de la métropole proposeront au public des animations et des informations sur les actions durables qui se développent, les dispositifs existants dont ils n'ont pas forcément connaissance...

Retrouvez le programme détaillé de ces animations en allant sur le site de Nantes Métropole [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)



> **Emploi**

## « Une Passerelle pour l'emploi » 17<sup>e</sup> parrainage

Cette année encore, les villes de Sautron et d'Orvault s'associent pour organiser la 17<sup>e</sup> édition du « Parrainage pour l'emploi »

**Passerelle efficace vers l'insertion professionnelle**, le parrainage repose sur l'accompagnement d'un demandeur d'emploi par un parrain : directeur, cadre ou chef d'entreprise. Les parrains et filleuls formeront un binôme, **du 1<sup>er</sup> février au 2 mai 2012**. Durant son parcours, « le filleul » améliore son projet professionnel au fur et à mesure de rencontres et par le soutien et l'écoute active que lui apporte son « parrain ».

**Cette opération a plusieurs objectifs :**

- réactiver la recherche d'emploi des filleuls,
- aider les acteurs à mieux se préparer aux entretiens d'embauches,

➤ recentrer et/ou finaliser leur projet professionnel.

En février et mars, ils ont participé à des ateliers techniques et pratiques sur le processus et les techniques de recrutement avec **la Maison de l'Emploi Sillon Saint-Herblain**, sur l'image de soi ou encore à des simulations d'entretien et mises en conditions réelles avec **l'association EGEE** (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise). Par ailleurs, les filleuls vont se retrouver et échanger ensemble sur leur parcours dans ce parrainage. Bilan de l'opération début mai, avec à la clé nous l'espérons un emploi pour tous ces participants.

### >> Nouvelles installations

#### Découvrez la fasciathérapie MDB (Méthode Danis Bois) !

> Avec **Marc Laloux**, découvrez la **fasciathérapie** dans le cabinet qu'il a ouvert courant janvier au 70 rue de Bretagne. Il exerce depuis 30 ans et enseigne cette **pratique thérapeutique manuelle** centrée sur la personne. Son expertise lui permet de proposer des séances individuelles de thérapie manuelle ainsi que des stages de rencontre avec cette technique, tant pour les professionnels du soin que pour les personnes souhaitant découvrir cette approche. Soigner ne peut plus être seulement la prise en compte des douleurs et des symptômes physiques, ni uniquement la prise en compte des problématiques psychologiques. La fasciathérapie se met au service de la douleur dans ce qu'elle a de physique et psychique dans un même acte thérapeutique. En effet, toute personne qui a mal au dos n'est pas très en forme et toute personne déprimée peut avoir des douleurs partout. Cet acte thérapeutique global fait que la fasciathérapie agit sur ces deux pôles du mal-être.



Pour plus de enseignements et pour prendre rendez-vous, contactez **Marc Laloux** au 06 08 3 74 21  
70 rue de Bretagne

## > EuroCave Ouest, la référence des caves à vins

**L'agence EuroCave Ouest**, gérée par **Nadine Pineau** et précédemment installée Cours des 50 Otages à Nantes, a intégré en décembre dernier son nouveau « showroom » sur la commune, rue du Meunier dans la zone d'activités du Moulin.

EuroCave, fabricant français depuis 1976 dans son usine de Fourmies (Nord), propose des solutions pour la **conservation et le service des vins** : armoires à vins, aménagements de caves, climatiseurs, appareils de service de vin au verre... à destination des particuliers mais aussi des professionnels qui ont des besoins spécifiques comme les restaurateurs ou encore les cavistes...

Amateurs de vins, venez découvrir l'univers de **Nadine Pineau** et son équipe du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30.



**EuroCave®**

Contacts :  
1 rue du Meunier ZAC du moulin  
02 40 47 80 71 - Fax : 02 40 47 91 06  
[www.eurocave.fr](http://www.eurocave.fr)



## > Développement durable

### L'Agenda 21 passe à l'action !

L'Agenda 21 sautronnais commence à se dessiner et entame la seconde phase de son élaboration. Pour ce faire, la municipalité a fait appel au **CABINET CONSEIL « ad'3e »**, spécialisé dans l'accompagnement de la mise en place d'une démarche Développement Durable (DD).

Cette étape a pour objectif de faire émerger **les axes stratégiques** qui vont définir les grandes orientations de développement durable dans lesquelles la commune de Sautron s'engage à moyen et long terme. Ce travail se fait en concertation avec tous les acteurs du territoire, c'est pourquoi la participation **de tous les Sautronnais volontaires (particuliers, élus, entreprises, associations) est importante.**

Lors des **forums publics** et **des ateliers thématiques** de travail animés par Pauline ANNE, consultante à « ad'3e », les participants proposeront en collaboration avec les élus et des agents municipaux les objectifs qu'ils souhaitent atteindre sur la commune, tout en les classant en fonction de leur priorité afin de déterminer les réalisations concrètes du programme d'actions qui sera élaboré à l'issue de ces rencontres.

Cette phase de réflexion collective aboutira au **vote final de l'Agenda 21 sautronnais en Conseil municipal** et à sa mise en pratique.

Nous reviendrons plus en détails sur « les fiches actions » retenues dans les prochains numéros de Sautron Magazine, lorsque celles-ci commenceront à être mises en place et donneront lieu aux premières réalisations concrètes.

*L'Agenda 21 c'est l'affaire de tous ! Retrouvez les grands rendez-vous donnés à tous les Sautronnais pour l'élaboration de la démarche « DD » de Sautron :*

- **Forum de lancement de l'Agenda 21 mercredi 4 avril à 17h30**, à l'Espace de la Vallée (salle 200) animé par **Bruno Rebelle** (Directeur Général de « Transitions » et ancien responsable de Greenpeace en France et à l'International) et le cabinet conseil ad'3e.
- **1<sup>er</sup> Atelier public « stratégies » mardi 24 avril à 18h**, à l'Espace de la Vallée (salle 100 et 200)
- **Réunion publique : présentation des grands axes stratégiques de l'Agenda 21 mercredi 6 juin à 18h30** sous la Halle de la Linière

**Ateliers de réflexion et de coproduction avec la population et le cabinet ad'3e à l'Espace de la Vallée (salle 100) :**

|                  |         |
|------------------|---------|
| Mercredi 13 juin | à 18h30 |
| Jeudi 14 juin    | à 18h30 |
| Mardi 19 juin    | à 18h30 |
| Mercredi 27 juin | à 18h30 |
| Jeudi 28 juin    | à 18h30 |

**Important : l'ensemble des ateliers est ouvert à tous. Les thèmes vous seront précisés ultérieurement une fois les grands axes stratégiques déterminés.**

**En savoir plus, [www.sautron.fr](http://www.sautron.fr), rubrique Vie Pratique.**



> **Rappelons** que « le développement durable répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (extrait du Rapport Brundtland 1987, "Notre avenir à tous").

A l'échelle d'un territoire, le développement durable peut se définir comme un objectif de **conciliation des problématiques locales** telles qu'une demande sociale pour un meilleur cadre de vie ou une urbanisation croissante ayant des incidences sur l'environnement **et des problématiques planétaires** que sont le dynamisme économique, la préservation du patrimoine naturel, la maîtrise des impacts sur l'environnement, l'équité sociale, la solidarité, la santé et la qualité de vie.

### >> La Mairie se met au vert !

> Désormais le vert domine dans les sanitaires des bâtiments municipaux ! Les papiers d'hygiène ainsi que l'ensemble des produits d'entretien utilisés seront des produits écologiques **certifiés Ecolabels et Ecocert** qui respectent l'environnement. Cette initiative entre dans le cadre de la démarche éco-responsable mise en place par la municipalité et de sa politique d'achats responsables.



Triton marbré - Fabien Dortel



Rainette arboricole  
Fabien Dortel



➤ Patrimoine nature

## Sautron, refuge pour de nombreuses espèces animales

Au printemps 2009, la Ville de Sautron et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique (LPO 44) ont signé **UN PARTENARIAT SUR CINQ ANNÉES** pour la réalisation d'un diagnostic municipal sur le territoire sautronnais. **LE DIAGNOSTIC MUNICIPAL** a pour but de réaliser un véritable état des lieux du patrimoine naturel communal, évaluer les enjeux écologiques, réaliser des propositions concrètes pour sauvegarder et améliorer la biodiversité et enfin accompagner et évaluer la mise en place technique de ces mesures.



Triton crêté  
Benoit Marchadour

La commune de Sautron est caractérisée par la présence de la vallée du Cens au milieu de son territoire, la vallée de la Chézine au Sud, un bourg urbanisé à l'ouest et un maillage bocager préservé dans la majeure partie nord du territoire.

**Chaque milieu apporte son lot d'espèces**, ainsi le bourg accueille plusieurs colonies d'**Hirondelles de fenêtres**. Cette espèce migratrice insectivore est une acrobate qui accroche son nid aux appentis des maisons (elle est d'ailleurs protégée par la loi et la destruction de son nid en période de reproduction est interdite !). Le long de la vallée du Cens, on peut voir passer le **Martin-Pêcheur d'Europe** qui niche dans un terrier en bordure de cours d'eau, il se nourrit de poissons et est très sensible à la pollution qui peut perturber les milieux aquatiques. Le bocage accueille plusieurs couples de la trop rare **Chevêche d'Athéna** qui niche dans les arbres têtards.



Chevêche d'Athéna  
Françoise Bretagne

La disparition des haies et surtout des vieux arbres a provoqué le déclin prononcé de l'espèce partout en France.

Les rivières et les haies forment de véritables couloirs, appelés aussi « **corridors écologiques** », utilisés par la faune pour circuler d'un point à un autre. La conservation, voire la restauration de ces corridors est primordiale pour la sauvegarde de la biodiversité.

Ces corridors sont notamment utilisés par les amphibiens pour circuler de mares en mares. Ainsi les zones humides de Sautron accueillent au moins sept espèces (elles sont toutes protégées) dont trois sont considérées comme vulnérables en France : **la Rainette arboricole, le Triton marbré et le Triton crêté**. Ces deux dernières espèces ont besoin pour vivre d'un réseau de plusieurs mares peu profondes connectées entre elles par des haies ou des fourrés.

Ces habitats et ces espèces forment le patrimoine naturel de la ville de Sautron, aussi important que le patrimoine historique ou culturel car il compose l'identité de ce territoire. C'est pourquoi la municipalité est engagée jusqu'en 2014 dans un projet d'amélioration de la connaissance :



Hirondelles de fenêtres  
Alain Fossé

- par des études ciblées (libellules, oiseaux nicheurs,...),
- par des actions concrètes pour la sauvegarde de la biodiversité (création de mares, sauvegarde des haies),
- par une sensibilisation du grand public lors des sorties nature sur le territoire communal.

### ➤ SORTIES LPO

Les sorties organisées par la LPO 44, en partenariat avec la municipalité se poursuivent cette année encore avec trois dates prévues. Elles sont toutes gratuites, pour y participer il suffit de réserver votre place en appelant la LPO 44 au 02 51 82 02 97.

**Nouveauté : une sortie est réservée spécialement aux jeunes de 12 à 25 ans.**

- **Samedi 21 avril « La vallée du Cens »**, le matin, durée 2h30
- **Samedi 28 avril « Les oiseaux du bocage »** réservée aux jeunes entre 12 et 25 ans, l'après-midi, durée 2h

**Site internet : [loire-atlantique.lpo.fr](http://loire-atlantique.lpo.fr)**



## > L'Ehpad « l'Air du Temps » planning tenu !



Les travaux du nouvel ensemble composé d'une maison de retraite, d'une crèche et de 15 logements sociaux avancent bien sur le site de la Carrosserie. Les élus de Sautron et les partenaires du projet ont participé à une visite du chantier le 9 mars dernier

afin de constater le bon déroulement des travaux.

Débutés en juin 2011, ils seront terminés pour la fin de l'année, les premiers emménagements commenceront en décembre pour l'EHPAD et au début de l'année 2013 pour la crèche.

*Une visite de mi-chantier en présence de Philippe Ribet, représentant de la Sogéa, Marie-Cécile Gessant, maire Daniel Gerard, président de Mutualité Retraite et Bernard Tournier-Lasserve architecte.*



### Quelques éléments clés :

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Places pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD)                       | <b>83</b>                |
| Places pour les enfants de 0 à 4 ans (crèche)                             | <b>40</b>                |
| Logements sociaux (8 T2 et 7 T3)  | <b>15</b>                |
| Apport du foncier par la Municipalité                                     |                          |
| Financements croisés du Conseil général, de Nantes Métropole et de la CAF |                          |
| Budget total  | <b>+ de 8 millions €</b> |

### Il reste des places !

Si vous souhaitez déposer une demande d'inscription pour l'EHPAD, merci de prendre contact avec le CCAS au 02 51 77 86 96 ou avec le CLIC au 02 40 63 80 29.

## > 7<sup>e</sup> édition « du Sel pour la vie »

La Randonnée du Sel passe par Sautron. Son but : rassembler des fonds pour l'association « ELA » qui lutte contre les leucodystrophies et qui soutient les familles victimes de cette terrible maladie. Parrainée par Lilian Jégou, cette belle randonnée de 550 km à travers 4 départements qui rassemblera cyclistes et sympathisants se déroulera du 17 au 19 mai.

Elle fera escale à Sautron le samedi 19 mai dans l'après-midi. Vous pouvez d'ores et déjà soutenir cette belle aventure qui allie sport et don de soi, partage et solidarité, en venant acheter un petit paquet de sel de Guérande au magasin atelier de cycles « Jégou Sport Concept », à l'angle de la rue de Nantes et de la route de Brimberne. **Tous pour ELA avec Lilian Jégou !**

### >> Job d'été, c'est le moment de s'en occuper !

Lycéens, étudiants et jeunes, pour vous aider dans vos recherches de job, la Mairie met à votre disposition un **Mini Guide Saisonnier 2012** « Job d'été ». Vous y trouverez tous les renseignements utiles, toutes les informations de la législation de l'emploi saisonnier (contrat de travail, durée légale, rémunérations SMIC,...) et toutes les adresses à connaître.

Les jobs d'été sont le plus souvent proposés dans l'animation, l'agriculture, les commerces et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le transport ou encore les services à la personne.

Un dernier conseil : soignez votre lettre de motivation et votre CV, ils sont très importants même pour un emploi saisonnier.



**Pour mettre toutes les chances de votre côté, renseignez-vous** auprès du service Vie Sociale au 02 51 77 86 96.





# LOCAL MUSIQUE

➤ **Espace jeunes**

## Le local musique « **ON A R** » !



La municipalité a inauguré officiellement le samedi 3 mars **son local de répétition de musique** au cours d'un moment de convivialité électrisé par les jeunes du groupe «**The Marginals**».

Situé au sein de l'Espace Jeunes, le local musique sera réservé aux musiciens (contre une cotisation annuelle) et sera ouverte à tous, jeunes et moins jeunes : seul impératif, aimer jouer de la musique ! **Les séances de répétition** pourront avoir lieu **de 19h**

**à 23h** en semaine et toute la journée le week-end.

Facilement accessible, équipée d'un matériel de « pros » mis gratuitement à disposition notamment batterie, amplis de guitare et de basse, table de mixage..., cet espace a de sérieux atouts pour susciter créativité et vocation !

**Pour qui ?** Pour tous les amateurs de sons, de tous les styles, de tous les âges !

**Comment on joue ?** Il suffit de s'inscrire auprès de l'Espace Jeunes qui

attribuera pour l'année (de septembre à juin) un créneau de répétition à chaque groupe.

**Combien ça coûte ?**

Adhésion annuelle entre 100 € (Sautronnais) et 150 € (non Sautronnais).

**Note...**

**contactez sans plus tarder l'Espace Jeunes au 02 40 94 73 64 espacejeune@sautron.fr**

**Vous répondre c'est dans ses cordes !**



## ➤ **Coup d'envoi des vacances d'été à l'Espace Jeunes !**

Passionnés de sport et de défis en tous genres, amateurs d'activités manuelles ou de jeux de société, l'Espace Jeunes accueillera **du 9 juillet au 31 août** les jeunes de 10 à 17 ans et proposera des activités, des séjours, des stages, du sport et des jeux. Il y en aura pour tous les goûts !

### **Séjours**

« **Au fil de l'air et de l'eau** » pour les **10-12 ans**, du 9 au 13 juillet. Ce séjour proposant kayak, grimpe d'arbres, escalade et sandball va développer la nature sportive de chacun !

« **Land'attitude** », pour les **13-17 ans**, du 15 au 23 juillet où le surf et le Body Board seront à l'honneur dans ce séjour décoiffant en pays landais.

### **Stages**

➤ **Radio « on air ! »**

stage dans les locaux de Radio Sun pour créer une émission et des reportages.

➤ « **Fashion week** », stage de confection et de stylisme pour frimer cet été !

➤ **Stage Moto**, pendant quelques heures il sera possible de frissonner et relever les défis du parcours. Vroom, vroom, vroom !

➤ « **Hollywood à Sautron** », stage avec l'Atelier du Soleil pour créer une scène de film en jouant façon « actor's studio », Oscar en vue !



Les inscriptions auront lieu **mercredi 25 avril le matin de 8h à 12h15** à l'Espace Jeunes. Dès l'après-midi, vous pourrez vous adresser au Service Famille (6 rue de la Mairie). **Plus de renseignements au 02 51 77 86 97.**

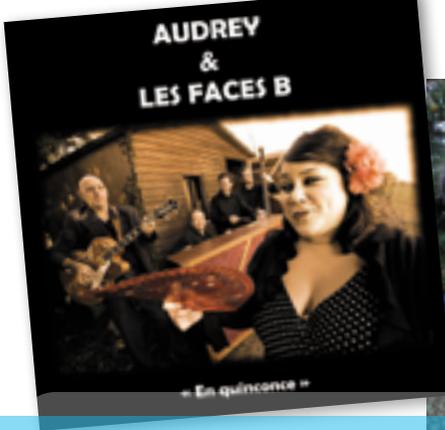
## ➤ **Des P'tites Canailles qui grandissent !**

➤ Depuis leur naissance en 2008, **les P'tites Canailles** ont grandi. La structure d'accueil des 3-6 ans peut désormais accueillir le mercredi **jusqu'à 32 enfants**.

De 8h30 à 18h30, l'équipe d'animation accueille les enfants dans les locaux de l'Ecole de la Forêt et organise de nombreuses activités autour d'un thème annuel. Cette année, ils sont partis à la découverte de l'Afrique, avec fabrication de bâtons de pluie, éveil musical « danse africaine », découverte des pâtisseries orientales, etc.



**Places encore disponibles ainsi que pour les 6-10 ans au Mercredi accueil. Renseignements au 02 51 77 86 97 ou enfancejeunesse@sautron.fr.**



» Fête de la Musique



## La musique se met en avant !

Sautron va fêter la musique au cours d'une soirée à la Halle de la Linière et dans le parc le 21 juin à l'occasion de la 31<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique. Deux scènes musicales, sous la Halle et dans le parc près de la Mairie pour deux fois plus de fête encore !

Amateurs de sons, danseurs, il y en aura pour tous les goûts. Un spectacle-concert « **Boîtes à musique** » pour les enfants aura lieu en fin d'après-midi, l'animation sera assurée notamment par le concert blues-jazz du groupe « **Audrey et les Faces B** » et par un DJ avec un atelier « **mix / scratch** » et des démonstrations de hip-hop. De nombreuses animations pour enfants auront lieu dans tout le parc de la Linière. Notez aussi que les « **Les Vitrines Sautronnaises** » participeront à cet événement en assurant une animation au centre commercial du Cormier.

» Vous voulez partager vos talents musicaux ?

» La Fête de la Musique vous est ouverte ! Associations ou particuliers, si vous souhaitez participer aux animations du 21 juin, contactez la Mairie, vous ferez peut-être partie des talents retenus pour cette grande fête.



Renseignements auprès du **service Sport-culture** au **02 51 77 86 98** ou à **vieassociative@sautron.fr**.

## » Agenda culturel de la Bibliothèque

⊕ **Les Racontines au fond du jardin**

Par *La Compagnie sous le Parasol* **mardi 10 avril**, à 10h30, à la bibliothèque, réservé aux enfants de 1 an à 4 ans. Réservation à l'accueil de la bibliothèque conseillée.



**Les Racontines au fond du jardin** sont une manière d'initier les jeunes enfants au spectacle vivant, à partir de deux albums jeunesse classiques « *Quel radis dis donc* » et « *Le gros navet* » ainsi que des chants, des comptines et des jeux de doigts issus de la tradition orale.

Pour rappel, **les bulletins de vote** devront être déposés à la bibliothèque **au plus tard le samedi 7 mai**.

⊕ **Exposition « Le livre, c'est bon pour les bébés ! » du 11 juin au 27 juillet, au sein de la Bibliothèque.**

Cette exposition produite par l'association ACCES invite enfants, parents, professionnels du livre et de la petite enfance, à **partager le plaisir de la lecture**. Conçue comme un ensemble **d'espaces de jeu et de lecture** dont chacun peut disposer à sa guise selon le lieu, l'exposition se décline en 4 paravents illustrés de photographies d'enfants en position de lecture, de textes sur l'acte de lire et d'images extraites d'albums. Des cubes complètent l'installation et sont à la fois une fresque à reconstituer de Claude Ponti (illustrateur jeunesse) et des coussins. Une soixantaine de livres à consulter sur place sont également mis à disposition et invitent le public à passer un temps calme.



⊕ **Vente de livres**

organisée conjointement par l'association *Lire à Sautron* et la Bibliothèque municipale pendant **la journée du Printemps des associations le samedi 2 juin** de 14h à 18h.

A l'occasion de cette journée inédite, la Bibliothèque souhaite organiser la vente au grand public de certains de ses documents en bon état qu'elle a achetés entre 1998 et 2005 et qui n'ont pas rencontré le succès escompté auprès des lecteurs, pour le prix modique d'un euro. Tous les secteurs de la bibliothèque seront représentés : adultes comme jeunesse, fiction comme documentaire.

⊕ **Soirée de clôture du Prix des lecteurs 2012**

Le résultat du dépouillement des votes des lecteurs sera annoncé le **jeudi 24 mai** à 20h30 à la bibliothèque. Tous les curieux de lecture sont invités à venir partager nos impressions de lecture.



➤ Vie associative

## Bouquet d'activités au « Printemps des assos » !

Les associations sautronnaises s'associent à la municipalité pour le « **Printemps des associations** », une grande journée inédite qui se déroulera **le samedi 2 juin, à partir de 14h, à la Halle de la Linière, au complexe sportif et dans la rue de la Forêt (fermée à l'occasion)**. Celle-ci a pour objectif de vous faire découvrir, à vous nouvel habitant ou Sautronnais de longue date, et en toute convivialité les multiples activités proposées dans la commune.

Ce sera ainsi l'occasion pour les acteurs du monde associatif de se rencontrer et de mieux se connaître. De nombreuses **démonstrations et des initiations** seront faites : culture, sport ou détente, vous trouverez de quoi vous occuper !



L'animation sera assurée par La **compagnie Hydragon** qui installera une petite poste au cœur de l'évènement avec ses « **Facteurs d'Amour** ». Envoi de pli scellé à la cire, mise à disposition d'encre, de plumes et de beaux papiers pour écrire une belle lettre, fabrication de timbre à l'effigie de l'expéditeur, service express de messagerie « le Vélogramme ». Garants de la convivialité, ces Facteurs pourront aussi pousser la chansonnette, vous raconter une histoire ou vous inviter tout simplement à danser.

**A partir de 18h30, une soirée festive** conclura joyeusement cette journée à la Halle de la Linière autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. Après vous êtes restauré auprès des nombreux commerçants et artisans présents sur place, vous pourrez profiter d'un dernier moment de festivité lors d'un grand concert de musique traditionnelle brésilienne.

Bienvenue à tous !



➤ Une Sautronnaise à l'honneur

## Sophie Biron, du théâtre d'engagement !

Sophie Biron anime, à l'**Atelier du Soleil**, depuis trois années en tant que directrice artistique des cours de théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Un jour de 2001, elle décide de mettre sa passion du théâtre au service de son engagement dans la sauvegarde des espèces en voie de disparition et c'est ainsi qu'elle écrit la **pièce « Sauvons les gorilles »** que vous pourrez découvrir **le 2 et le 3 juin** à l'Espace Phelippes Beaulieux. Cette pièce rend hommage à la

chercheuse américaine qui avait attiré l'attention internationale sur les gorilles des montagnes dans les années 70, et a pour objectif de sensibiliser les petits et les plus grands à cette noble cause.

« Sauvons les gorilles » est l'histoire d'une rencontre forte entre une famille d'humains et une famille de gorilles, au Rwanda, patrie des derniers gorilles. Cette pièce est jouée par une troupe intergénérationnelle de comédiens ce qui lui donne une originalité supplémentaire : sur une même scène se côtoient les enfants (les plus petits ont 4 ans !), les ados et les adultes des cours de l'Atelier du Soleil.

Le pari est réussi pour Sophie Biron : réunir par une passion commune (le théâtre), ses comédiens autour d'une action en faveur des animaux en voie de disparition. Son engagement ne s'arrête pas là, elle songe déjà à la retranscription en bande-dessinée de cette belle histoire.

Affaire à suivre !



➤ Sophie Biron et une partie de l'équipe des « gorilles »

## » Dévoilons le patrimoine de Sautron !

➤ Les Amis du Musée et la Mairie préparent pour les prochaines journées du Patrimoine en septembre une exposition consacrée aux fêtes traditionnelles de villages. L'exposition se tiendra dans différentes salles et lieux de la commune.

Si vous pensez posséder chez vous des « trésors » qui peuvent servir pour cette exposition (photos ou cartes postales de Sautron,...).



**N'hésitez pas à contacter les Amis du Musée au 02 40 63 26 03. Par avance nous vous remercions de votre précieuse contribution à l'animation locale.**



## Parole aux élus de l'opposition

Le budget de la commune voté par le conseil municipal détermine la politique voulue par l'équipe municipale. Il est, à ce titre, révélateur des ambitions, des priorités ou tout simplement d'une volonté de statu quo.

Le budget, pour être apprécié en termes d'orientations municipales, doit se lire dans la durée. Nous avons aujourd'hui le budget 2012 ainsi que les deux précédents, nous pouvons analyser ces trois budgets et en tirer les enseignements qui nous éclairent sur la façon et les méthodes de gestion de l'équipe municipale actuelle.

Bien que faisant partie de Nantes Métropole qui détient, notamment, les compétences sur la voirie, les transports et le PLU, Sautron conserve dans beaucoup de domaines une autonomie de décision. Il s'agit entre autre du logement, de l'environnement et de la culture. Au regard du budget 2012 nous nous sommes particulièrement intéressés aux trois domaines suivants.

**LE LOGEMENT :** la commune doit se conformer au plan local d'urbanisme (PLU). Pour autant c'est le Maire qui signe les permis de construire ou qui les refuse, et donc possède un réel pouvoir pour imposer ses vues. L'opposition réclame depuis des années que dans chaque construction d'immeuble soit réservé un pourcentage de 50% de logements sociaux. Ce n'est pas pour faire une quelconque surenchère mais bien pour créer une véritable mixité sociale seule capable de garantir le renouvellement générationnel et d'éviter les ghettos. Pour construire il faut des terrains et, si possible, des réserves communales sur lesquelles la spéculation foncière ne pourra s'exercer. Nous demandons depuis de nombreuses années la mise en place d'une véritable politique d'acquisition foncière qui seule pourra permettre à Sautron de maîtriser son expansion. Sur le budget de 2012 cette détermination est encore absente.

**L'ENVIRONNEMENT :** la municipalité vient d'installer un « comité de pilotage de l'agenda 21 » (qui doit servir de guide dans la politique environnementale de la municipalité). Nous avons dans ce domaine entre 3 et 5 ans de retard sur les communes voisines.

Nous demandons, là encore, des actions exemplaires à la mairie (sobriété énergétique urbaine, panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, réflexion partagée sur le centre ville et l'urbanisme en général, développer les circuits courts pour les achats alimentaires, politique agricole locale). Sur le budget 2012 il n'y a aucune perspective.

**LA CULTURE :** Inutile de répéter qu'à Sautron la culture se limite à la bibliothèque (qu'il n'est pas à l'ordre du jour de faire évoluer en médiathèque, nous retardons simplement de quelques décennies !). Seuls sont prévus au budget des travaux de mise aux normes de l'EPB. Nous avions souhaité à la place de l'EPB une véritable salle de spectacle à l'échelle de Sautron (environ 300 à 400 places), un instant décidé cette réalisation a été annulée sans raison. Sur le budget 2012 la culture est totalement absente.

La seule ambition de l'équipe municipale est de conserver le taux d'imposition le plus bas. Il n'y a pas de réflexions à long terme sur le devenir de la ville (chacun est victime des embouteillages de la rue de Bretagne le matin et le soir, des classes d'école surchargées demain à cause des fermetures annoncées) seul comptent les constructions de nouveaux ensembles laissés à Bouygues, Cogedim et autres qui vont définitivement défigurer Sautron en aggravant un peu plus les problèmes qui se posent à tous les sautronnais. Nous réclamons depuis 2008 de l'anticipation dans le traitement de ces sujets. Notre groupe est en permanence force de proposition aussi bien dans les commissions qu'au sein du conseil municipal. La crise financière actuelle frappe non seulement l'état mais aussi l'ensemble des collectivités locales et à Sautron nous voyons que ce manque d'anticipation nous contraint à l'immobilisme.

Nous nous permettons, néanmoins, d'affirmer que l'excellent travail de réflexion sur « Ma ville 2030 » réalisé par Nantes Métropole, pourtant elle aussi atteinte par les restrictions de l'état, donne un véritable dynamisme qui nous aide grandement à maintenir l'attractivité de notre territoire local.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

- › Léa TESSIER
- › Youenn MADEC
- › Sacha GUÉRY
- › Sarah TCHOUAMO TCHOUANTE
- › Meïssa EVAIN
- › Eléonore BATAILLE
- › Ninon GUILBAUD
- › Arthur LE GAL
- › Lou-Ann SURZUR

### Mariages

- › Logan POUPARD et Vânia CARNEIRO RAMOS

### Décès

- › Pierre ROBERT
- › Joël CHAUMET
- › Liliane BÉZIAU épouse BAUDRY
- › André LOSSEC
- › Marguerite LE GOFF veuve DÉLEN
- › Zouïna DJAÏDIR BELTRAN
- › Jean GUEN
- › Léa JOUNY épouse LANDAIS
- › Gisèle RENAULT épouse LAMBERT

### Liste « Sautron Ensemble et Autrement »

#### Les élus de la liste « Sautron Ensemble et Autrement »

Nous sommes à votre disposition tous les premiers lundis de chaque mois à notre permanence salle de la vallée de 18h à 19h au bureau des élus en rez de jardin ou par internet à l'adresse suivante :

[dominiquegautier.sautron@gmail.com](mailto:dominiquegautier.sautron@gmail.com)

Dominique GAUTIER,  
Mireille GALLANT, Gérard RUSSEL,  
Sylvie DEMANGEAT LECONTE,  
Gérard VRIGNON.

## 2012, une année d'élection

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives renouvelant l'Assemblée Nationale les dimanches 10 et 17 juin.

Pour y participer, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si vous êtes absent de la commune le jour du scrutin, il vous est possible de voter par procuration. Sachez enfin qu'une nouvelle carte électorale va vous parvenir.

› **APPEL AUX VOLONTAIRES !** A l'occasion de ces élections, la municipalité fait appel au civisme et à la citoyenneté des Sautronnais. Elle recherche des volontaires de plus de 18 ans pour tenir les huit bureaux de vote de la commune durant quelques heures.

› Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le service élection de la Mairie au 02 51 77 86 86.



## Prévention Cambriolage



Si vous êtes témoin d'une situation inhabituelle dans votre quartier ou votre rue, n'hésitez pas à contacter immédiatement la Gendarmerie au 02 40 63 46 10 ou la Police Municipale au 02 51 77 86 86. Avant de partir en vacances, faites appel à l'Opération « Tranquillité Vacances ».

› Formulaire disponible en Mairie ou sur le site de la ville, rubrique Vie quotidienne/Sécurité-Police Municipale.



> Un peu d'Histoire

## Les Moulins l'Evêque (anciennement Moulin Poyet)

Poursuivons ensemble l'histoire du Cens à travers les âges.  
Dans ce second épisode, arrêtons-nous sur les moulins l'Evêque.

En descendant, vers l'aval après le pont de l'Arguillère et la cascade, on arrive à l'étang des moulins l'Evêque. Du moulin il ne reste rien, seules subsistent deux petites constructions, situées à côté du sentier qui mène à la Grande Noë et qui anciennement abritaient la filature.

Le premier moulin serait l'œuvre de **Saint-Félix** évêque de Nantes au **VI<sup>e</sup> siècle**. En **1537**, lors de sa destruction par un incendie, il est la propriété de l'évêque de Nantes, Louis d'Acigné. Le moulin restera en ruines pendant une vingtaine d'années. En 1555, sous l'épiscopat d'Antoine de Crequi, un acte sur l'état du moulin de *Saultron* indique qu'il est formé du moulin lui-même et de deux longères, le tout en très mauvais état : *tellement que impossible seroit les mestres en usaige et servir sinon qu'ilz fussent refaictz tout de neuf..... nous à le dict Delatullay dict avoir aultrefois este ung moullin à eau lequel est tombe en telle ruyne qu'on le voyt à present par fortune de feu qui le brusla entierement dixsept ou dixvingt ans sont et plus....* En 1556, Antoine de Crequi, trouvant que les ruines ne lui sont d'aucun rapport, l'arrente au sieur Jacques Poyet de Couëron

contre une rente de 5 livres. Ce dernier le remet en état, nettoie l'étang qui est envahi par la vase et les herbes et fait de la mouture de céréales.

**En 1682, deux moulins à eau** sont mentionnés dans l'acte d'anoblissement de la terre des Croix appartenant au sieur Jacques Fremon « *deux moulins à eau appelés les moulins l'Evesque aussi leurs étangs, prés, vignes, jardins en dépendant, deux moulins à vent l'un appelé le moulin de Sautron autrement moulin Poyet (moulin Brûlé) et aussi celui des Terteraux* ».

**En décembre 1788, les deux moulins à foulon** et leur étang sont arrentés par le sieur de Valleton à Jean Godin « *moyennant une rente annuelle foncière et infranchissable de trois tonneaux quatre septiers et treize boisseaux de froment de poterne mesure de Nantes* ». Dans un acte de juin 1789 on trouve la description de la prise de possession : *Le sieur Godin en présence des dits notaires soussignés entré dans la maison du fermier des dits moulins où il a fait feu et fumée, ouvert et fermé les portes, bu et mangé, de là le dit Godin toujours accompagné des dits sieurs*

*notaires s'est avec eux rendu sur la chaussée de l'étang des moulins ci-dessus, ensuite il est entré dans les logements des dits moulins et en est sorti pour visiter le jardin, prés et pièces de terre labourable...*

**En 1791**, ils sont vendus avec la terre des Croix par Philippe de Valleton à Simon Phelippes négociant à Saint-Domingue. Dans l'acte de vente, au titre de rente, nous trouvons : *en trois tonneaux quatre setiers treize boisseaux de froment dus pour cause d'arrentement fait au sieur Godin des moulins ; cy avant à foulon, et aujourd'hui à farine.....*

Les ruines du moulin sont restées jusqu'en 1963 la propriété des descendants de la famille Phelippes-Beaulieux.

**Aujourd'hui** une maison d'habitation a été construite à son emplacement. De l'ancien moulin **il ne reste que la retenue d'eau et les deux petites tours** carrées de la filature, vestiges d'un des deux bâtiments de 1537, qui ont été restaurées vers 1995.

Les moulins alimentés par une chute d'eau de 4 mètres ont été utilisés par de nombreuses industries : mouture de céréales, papeterie, **foulonnerie** <sup>(1)</sup>,

**mégisserie** <sup>(2)</sup>, filature de laine et de cordage.

Au moment de son incendie en 1537, il fait de la mouture de céréales. En 1670, Jean Baudry y fabrique du papier. En 1681, c'est toujours un moulin à papier. Dans l'acte de prise en bail de 1724, par Mathurin Belteau papetier et foulonnier, les moulins l'Evêque sont constitués d'un moulin à papier et d'un moulin à foulon. Le nouveau preneur supprime l'industrie du papier.

**En 1789**, Jean Godin, comme son successeur, Frédéric Karcher fait de **la mouture de céréales**. En 1825, Auguste Poisson y installe une filature. En 1851, on y travaille encore le chanvre car deux ouvriers « tisseurs de chanvre » sont portés au recensement. En 1853, avec Monsieur Miozet, on y a même fabriqué de la teinture à partir d'écorces. Cette industrie pollue tellement le Cens qu'un arrêté préfectoral y met fin. Après sa remise en état, suite à l'incendie de 1856, il ne fera plus que de la farine.

Le rendement journalier, à l'époque de Louis Phelippes-Beaulieux, était pour les deux meules de 24 hectolitres. Le rendement d'un moulin à vent était lui de 3 hectolitres. Cela explique peut-être pourquoi sa sœur Sophie abandonna ses deux moulins à vent pour ne conserver que celui à eau.

**En 1855**, pour remédier au manque d'eau, **une première machine à**

**vapeur** d'une puissance de 4CV est installée. Elle ne tourne pas longtemps car elle disparaît au cours de l'incendie de juillet 1856 qui détruit la moitié du moulin. Il faudra attendre 1908, pour voir l'installation par Jean Gicquel d'une autre machine à vapeur, elle sera démontée en 1928.

**Après l'incendie de 1856**, il ne fera plus que de la mouture de blé. En 1858, il est **affermé** <sup>(3)</sup> à deux meuniers : Joseph Gicquel et Jean Robert. La location comprend : une maison et ses dépendances et un bâtiment dans lequel existe une minoterie, deux greniers, derrière la dite maison et une parcelle de jardin. Dans le bail il a été convenu qu'il serait établi une grande roue avec son arbre, pour faire mouvoir deux paires de meules. Les frais étant partagés entre le bailleur et les meuniers.

Les deux derniers meuniers sont Jean Gicquel et Pierre Bernard. Pour effectuer ses transports de blé et de farine, Jean Gicquel utilise une vieille charrette aussi fatiguée que son cheval blanc qui a bien du mal à monter la côte qui mène du moulin au bourg.

**Pendant la grande guerre** Jean Gicquel reprend du service pour remplacer Pierre Bernard qui est au front. Le dernier meunier, Pierre Bernard dont la femme « Ninita » tient le café de la rue du Doussais, décède en janvier 1927 à l'âge de 43 ans. Son ancien collègue Jean Gicquel, âgé de 71 ans, lui, se noie dans l'étang du moulin la

même année. Lors de l'inhumation le curé refusa que le cercueil passe par la porte du cimetière, car il soupçonnait un suicide, il fallut le faire passer par dessus le mur.

**En 1928**, Monsieur Phelippes-Beaulieux fait murer les ouvertures, c'est la fin du moulin qui lentement disparaît, rongé par l'eau et par les arbres qui poussent à l'intérieur. Les meules ont à jamais disparu et seul reste l'arbre de couche sur lequel était fixé la roue à augets, alimentée par dessus, et les deux rouets entraînant les deux paires de meules. La roue était énorme, avec des augets d'environ un mètre quatre vingt de large, et de 4 m de diamètre. Les rayons de la roue mesurent 1.70m.

Au début du siècle le moulin l'Evêque était connu sous le nom de la « Fabrique » sans doute en souvenir de l'usine de filature qui avait employé jusqu'à 60 personnes.

Un moulin à vent situé juste au-dessus du moulin à eau ne travaille que les céréales, aussi propriété de Sophie Phelippes-Beaulieux, il a dû cesser de moudre vers 1860, et est démolé en 1864. On peut encore aujourd'hui en apercevoir les vestiges, sous la forme d'un tas de pierres, situés dans le triangle formé par les deux sentiers qui mène du Cens au château de la Grande Noë. L'ensemble des Moulins l'Evêque formait un groupe de constructions très important avec moulin à vent et moulin à eau ce dernier possédant deux paires de meules. Aux moulins s'ajoutaient les constructions annexes : deux longères et quatre petites bâtisses. Le moulin à eau et la maison d'habitation d'un seul tenant faisait, avant l'incendie de 1856, une façade de plus de 45 mètres. En 1940, le moulin était encore en bon état avec une toiture entretenue. C'est après le décès d'Henri Phelippes-Beaulieux, en 1944, que le manque d'entretien a entraîné sa ruine.

(1) - **foulonnerie** : dégraisser et feutrer la laine

(2) - **mégisserie** : transformation de petites peaux par un procédé de tannage

(3) - **affermé** : donné à bail un bien rural

La suite au prochain numéro...

**Yves Messenger**





## Avril

### 1-7 ➤ Semaine du Développement Durable

### 4 ➤ Forum de lancement de l'Agenda 21

Avec une projection débat sur l'éco-construction et les jardins collectifs urbains et intervention de Bruno Rebelle, 17h30. **Tout public**

### 4 ➤ Concert

« il était une fois la musique classique », par la classe de clarinette de l'École de musique, *Espace de la Vallée*

### 8 ➤ Chasse aux œufs de Pâques

11h à 12h, *Parc de la Linière*. **Pour les 3-10 ans**

### 10 ➤ « Les Racontines au fond du jardin »

de La Compagnie sous le Parasol, 10h30, *Bibliothèque*. **Pour les enfants de 1 an à 4 ans**. **Réservation** à l'accueil de la Bibliothèque

### 14-15 et 21-22 ➤ « Déclit 26 »

**Exposition photo** itinérante de Loire-Atlantique Photos, 10h-18h, *Musée et Espace M.-H. Gouleau*, **entrée libre**

### 21 ➤ Sortie LPO 44

« La vallée du Cens », le matin, durée 2h30. **Réservation** au 02 51 82 02 97

### 22 ➤ Election présidentielle 1<sup>er</sup> tour

### 24 avril ➤ 1<sup>er</sup> Atelier public « stratégies » Agenda 21

18h, *Espace de la Vallée (salle 100 et 200)*

### 25 ➤ Inscriptions

**Pour les stages et séjours des vacances d'été**, 8h-12h15, *Espace Jeunes*

### 27 avril ➤ Concert Chœur de femmes « E.V.A »

organisé par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, 20h30, *Eglise*. **Participation libre**

### 28 ➤ Sortie LPO 44

« Les oiseaux du bocage » réservée aux jeunes entre 12 et 25 ans, l'après-midi, durée 2h

### 29 ➤ Concours de pêche

Organisé par le Gardon sautonnais, *étang de la Bretonnière*, **inscription** dès 13h30

## Mai

### 3 ➤ Collecte de don du Sang

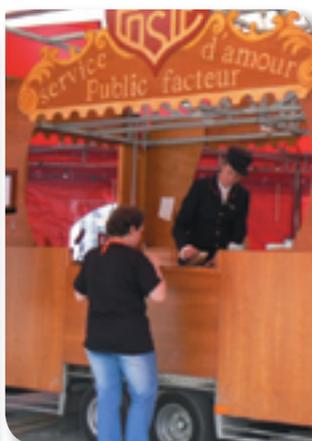
16h30-19h30, *Espace de la Vallée*

### 6 ➤ Election présidentielle 2<sup>e</sup> tour

### 8 ➤ Commémoration du 8 mai 1945

### 12-13 ➤ L'Art prend l'Air

*Espace de la Vallée (salle 100)*



**12-13 > Tournoi annuel de Sautron Basket Club**

Complexe sportif, accès à tous

**12 > Spectacles**

« Histoires de Grenouilles » et « Une grenouille dans la ville », par les 4-12 ans de l'Atelier du Soleil, 20h30, *Espace Phelippes Beaulieux*.  
Réservations au 06 86 68 95 11

**14 > Heures musicales de l'École de musique**

Hall de l'Espèce Saltéra

**19 > Spectacle « Télé Sketches »**

De Jean Legeay par les 13-18 ans de l'Atelier du Soleil, 20h30, *Espace Phelippes Beaulieux*.  
Réservations au 06 86 68 95 11

**22 > Réunion publique**

« l'urbanisme à Sautron », 20h, *Espace Phelippes Beaulieux*

**24 > Soirée de clôture du Prix des lecteurs 2012**

20h30, *Bibliothèque*.  
Ouvert à tous les curieux de lecture

**Juin**

**6, 13, 20 et 27 > Initiation au hockey sur gazon**

14h, terrain de la kermesse

**2 > Printemps des associations, dès 14h**

Halle de la Linière, complexe sportif, rue de la Forêt

**2 et 3 > Spectacle**

« Sauvons les gorilles » de Sophie Biron, par l'Atelier du Soleil, 20h30 (16h le dimanche), *Espace Phelippes Beaulieux*.  
Réservations au 06 86 68 95 11

**4-9 > Portes ouvertes de l'école de Musique**

**10 et 17 > Elections législatives**

**17 > Kermesse de l'école Saint Jean-Baptiste**

**21 > Fête de la Musique**

Centre commercial du Cormier, Halle et Parc de la Linière, dès 17h

**23 > Fête de l'école de la Rivière**

**24 > Finales du tournoi Open de tennis**

Accès libre à tous

**29 > Scène ouverte du MJS Club Sautronnais**

(Modern'Jazz et Stretching)

**29 > Fête de l'école de la Forêt**



*Forum*  
de lancement  
de l'

Ville de Sautron

*Agenda 21*



*Mercredi 4 avril*

**Salle 200 Espace de la Vallée**

« 17H30 »

Projection débat avec **Cré'alters**

les jardins collectifs urbains et l'éco-construction

« 18h30 »

Intervention de **Bruno Rebelle**

*(ancien responsable de Greenpeace en France et à l'International)*

*Ouvert  
à tous!*

« Ensemble,  
construisons l'avenir »

*Un Agenda 21, pour Sautron*



Ville de SAUTRON